



AGRICULTURE ET RURALITÉ



CONSERVATEUR

PROPOSITIONS DU PARTI CONSERVATEUR DU QUÉBEC

ÉLECTIONS DU 3 OCTOBRE 2022



TABLE DES MATIÈRES

- **AGRICULTURE ET RURALITÉ.....3**
- **AGRICULTURE.....4**
 - BUREAUCRATIE.....4
 - ENVIRONNEMENT.....7
- **RURALITÉ.....8**
 - PROTECTION DU TERRITOIRE AGRICOLE ET DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE RURAL.....8
 - ÉCONOMIE RURALE.....10



AGRICULTURE ET RURALITÉ

La vitalité de l'agriculture et le dynamisme des régions sont des préoccupations de grande importance pour le Parti conservateur du Québec. Les régions du Québec ne sont pas que de grands espaces, elles regorgent de ressources et de richesses à valoriser. Les enjeux des régions sont tous aussi diversifiés que les accents qu'on y entend. Le mandat d'un prochain gouvernement sera marqué par une hausse de l'inflation et du coût de la vie. Les défis des régions sont grands pour les années à venir. Le Parti conservateur du Québec prend l'engagement d'être à l'écoute des besoins en matière d'agriculture et de ruralité.

Les dernières années auront mis en lumière un intérêt grandissant des Québécois pour les produits locaux, ce qui ouvre la porte à de beaux projets d'entreprise.

La ligne est bien mince entre la croissance ou la dévitalisation pour bien des municipalités. La pénurie de main-d'œuvre fait particulièrement mal aux régions, car il y est encore plus difficile d'attirer, de recruter et de retenir des travailleurs.

Le Parti conservateur du Québec souhaite favoriser le développement des régions du Québec. En janvier 2022, nous avons donc entrepris un processus de consultation auprès de nos membres, mais aussi auprès de spécialistes qui ont à cœur les régions. En mai dernier, cette consultation nous a amené à préciser les grands thèmes pour recueillir des propositions pour la prospérité des régions.



AGRICULTURE

L'agriculture est l'un des moteurs économiques importants pour les régions. Elle soutient l'économie de plusieurs municipalités rurales. L'agriculture est nourricière, source de richesse durable, responsable et gardienne de notre territoire.

L'agriculture est présente sur l'ensemble du territoire du Québec, a une incidence notable sur son développement et contribue à la diversification économique. Elle génère quelque 55 400 emplois et 9,1 G\$ de recettes en provenance du marché.

Le Québec compte plus de 27 300 entreprises agricoles. Elles se déploient dans les régions centrales, où les conditions de sol et de climat sont les plus propices. Les fermes québécoises se concentrent surtout dans les régions de la Montérégie (24 %), de la Chaudière-Appalaches (20 %) et du Centre-du-Québec (11 %).*



BUREAUCRATIE

L'un des principaux freins au développement de l'industrie agricole est la lourdeur administrative par opposition à la production et à la gestion des opérations qui sollicitent déjà grandement les producteurs agricoles.

Les acteurs du monde agricole approuvent une réglementation environnementale adéquate. Parce qu'ils sont près de la nature, ils sont conscients de l'importance de respecter ces règles avec le souci additionnel d'une saine cohabitation avec le voisinage.

* <https://www.quebec.ca/agriculture-environnement-et-ressources-naturelles/agriculture/industrie-agricole-au-quebec>

Notre consultation a révélé une perception de diminution des services offerts par le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation. Le système de subventions géré par ce ministère est à revoir et la communication est à améliorer par souci d'équité entre les producteurs agricoles. Les producteurs ont besoin de gens sur le terrain avec eux pour bien comprendre leurs enjeux et pour les amener sur les bonnes pistes d'amélioration.



PROPOSITION

- Un gouvernement conservateur va créer, à l'intérieur du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, une agence de soutien aux producteurs agricoles dont le rôle sera d'effectuer un accompagnement bienveillant pour l'atteinte d'objectifs agro-environnementaux et la veille des programmes d'aide au développement. Ses agents pourront agir comme mandataire auprès des différentes instances pour faciliter la communication entre elles. Pour mettre en place cette proposition et en évaluer le coût, un gouvernement conservateur mettra en place un processus de consultations auprès des agriculteurs.

Notre capacité de production agricole est largement freinée par la pénurie de main-d'œuvre. La majorité des producteurs se tournent vers les travailleurs étrangers temporaires. Or, les délais et la bureaucratie autour de l'opération sont dénoncés par tous les entrepreneurs de la province. La saisonnalité des travaux agricoles ne peut être retardée et les délais bureaucratiques sont inexcusables. Afin d'éviter un dédoublement des efforts et permettre un traitement des dossiers plus rapide et engendrer des économies, un seul gouvernement devrait être en charge du processus : le gouvernement québécois.

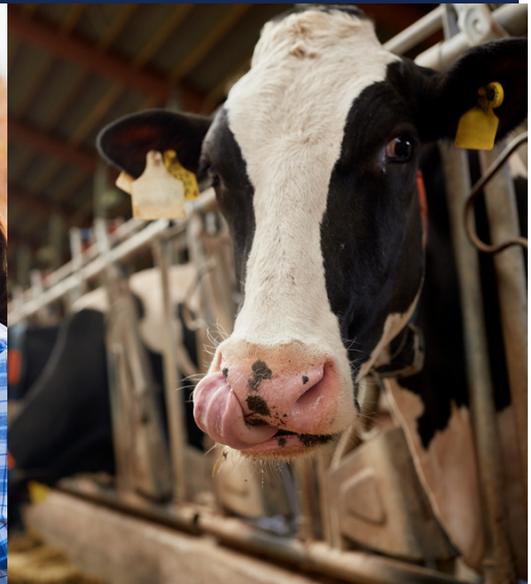
PROPOSITIONS

- À court terme, un gouvernement conservateur négociera avec le gouvernement fédéral pour réduire les délais de traitement des dossiers des travailleurs étrangers temporaire.
- Un gouvernement conservateur exigera le rapatriement de tous les pouvoirs en immigration du gouvernement fédéral

Le projet de Loi 41 pour la réforme de la Loi sur les agronomes amplifie le mécontentement des producteurs agricoles, car il les privera d'un bassin d'agronomes important et il nie l'expertise détenue par les producteurs. Ce projet de loi a été réalisé sans consultation suffisante auprès du milieu agricole et ajoute une pression négative sur le monde agricole.

PROPOSITION

- Un gouvernement conservateur mettra fin au projet de loi n° 41 pour modifier la Loi sur les agronomes.



ENVIRONNEMENT

Il y a une popularité croissante pour l'agriculture en circuit court et un intérêt de la population pour l'achat local des produits alimentaires.

PROPOSITION

- Un gouvernement conservateur favorisera les initiatives de production et de mise en marché des produits locaux en circuit court.

Parmi les priorités rurales en environnement, nous notons une bonne gestion des fumiers et des pesticides dont il faut favoriser une utilisation rationnelle, en accord avec l'évolution de la science et des technologies disponibles. Il est primordial d'organiser un accompagnement des producteurs par des agents sur le terrain qui travailleront avec les producteurs en amont. Plusieurs normes environnementales strictes et nécessaires sont déjà en place, d'autres normes pourraient être requises pour lutter contre les changements climatiques, entre autres. Il est important de travailler conjointement avec les producteurs pour ajuster les normes selon un rythme de transition réaliste.

PROPOSITION

- Un gouvernement conservateur favorisera la recherche et le développement en matière agro-environnementale en favorisant la participation des producteurs agricoles.

En termes d'exploitation forestière, beaucoup de superficies boisées privées sont inexploitées puisque les revenus ne sont pas intéressants. Il faut créer des incitatifs fiscaux pour ne pas gaspiller du bois mature qui est facilement accessible pour la transformation réduisant ainsi l'impact sur l'environnement et les coûts de transport. Cette coupe sélective est saine pour la forêt, permettrait de fournir le marché du bois d'œuvre et amènerait des retombées économiques intéressantes.

PROPOSITION

- Un gouvernement conservateur va commander une étude sur l'opportunité d'offrir un crédit d'impôt pour favoriser l'exploitation de superficies boisées privées.

RURALITÉ

La vitalité rurale est un gage de prospérité pour le Québec. Des programmes gouvernementaux existent pour donner aux communautés rurales les moyens financiers aidant cette vitalité. Les régions du Québec ont un grand potentiel de croissance. Il faut donner aux régions les moyens de cette croissance.



PROTECTION DU TERRITOIRE AGRICOLE ET DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE RURAL

Selon la consultation effectuée pendant l'année 2022 pour mener aux présentes propositions, l'un des éléments rapportés unanimement par les participants était la nécessité de réformer la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles et son institution vieille de 40 ans, la Commission de protection du territoire agricole du Québec. Le télétravail et la situation sanitaire ont créé une demande pour des résidences en zone agricole, cela est un exemple parmi tant d'autres de la pression sur le territoire agricole.

Le Parti conservateur du Québec reconnaît qu'il faut gérer l'étalement urbain et protéger le territoire et les activités agricoles, notre garde-manger.

Depuis le 9 décembre 2021, à la suite de l'adoption du projet de loi n° 103, les municipalités locales ne peuvent plus présenter de demandes d'exclusion. Seules les communautés métropolitaines de Montréal et Québec et les municipalités régionales de comté (MRC) sont désormais autorisées à soumettre de telles demandes. Ainsi, toutes les exclusions demandées par des municipalités locales le 9 décembre ou après seront refusées et retournées aux demandeurs. De plus, dans le cadre d'une demande d'exclusion, le territoire de référence pour démontrer l'absence d'espace approprié disponible hors de la zone agricole doit dorénavant être étendu au territoire de la MRC. Au Parti conservateur du Québec, nous croyons que ces changements législatifs nuisent à la vitalité des régions et des communautés locales qui perdent des occasions de développement.

Il est certain que les besoins sont différents d'une région administrative à l'autre, d'une municipalité à l'autre. Le développement économique des régions demande plus de souplesse et il faut mettre fin aux programmes mur à mur.

Nous pouvons prendre exemple sur le projet « Ferme 59 » qui a été réalisé dans la MRC de L'Érable qui a permis de morceler de petites superficies de terres agricoles pour des projets d'entreprises économiquement viables. Cela permet de rendre accessible à plusieurs la possibilité de concrétiser des projets d'entreprise agricole à l'échelle humaine en plus de favoriser la relève et le bassin de repreneurs. Pour affronter les défis ruraux à venir, il faut faire une place à l'agriculture de proximité et partager le territoire pour notre développement. La protection du territoire devrait aussi couvrir les activités acéricoles dans les forêts publiques.

Cette mise à jour aura certainement des effets sur la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme. Diminuer la lourdeur et la rigidité des schémas d'aménagement régionaux sera l'un des dossiers qu'un gouvernement conservateur va étudier pour donner plus de latitude aux municipalités.

PROPOSITIONS

- Un gouvernement conservateur amorcera une consultation dans une première moitié de mandat auprès des citoyens, des représentants du monde agricole, des municipalités, des municipalités régionales de comtés, des autres instances municipales et des ministères concernés sur une réforme en profondeur de la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles de façon à réaffirmer ses principes avec la réalité d'aujourd'hui et adopter une nouvelle loi avant la fin d'un premier mandat.
- Un gouvernement conservateur s'engage à préserver 200 000 hectares dans les forêts publiques pour l'acériculture.



Pour assurer un tissu social fort en région, il faut absolument mettre en place les conditions gagnantes pour établir une relève en agriculture. La stabilité des revenus est un élément dissuasif pour la relève. La pression financière et l'isolement des producteurs nécessite même le déploiement de « travailleurs de rang » pour offrir un soutien psychologique aux entrepreneurs agricoles.

PROPOSITION

- Un gouvernement conservateur va demander au ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation de produire des recommandations pour faciliter la relève apparentée ou non et le repreneuriat des entreprises agricoles.



ÉCONOMIE RURALE

L'un des leviers du dynamisme rural est le Fonds Régions et Ruralité (FRR). Le programme en vigueur vise essentiellement la création de nouvelles infrastructures. Le Parti conservateur du Québec souhaite élargir la portée de ce fonds à la rénovation d'infrastructures existantes, au financement de projet en recherche et développement pour la vitalité rurale, au démarrage d'incubateurs agricoles pour des petites productions et aux organismes enregistrés voués au dynamisme local.

PROPOSITION

- Un gouvernement conservateur bonifiera le Fonds régions et ruralité (FRR).

Favoriser la croissance de notre industrie alimentaire c'est aussi optimiser nos ressources. Il faut absolument sécuriser la filière porcine qui est la plus instable actuellement. Cette grande production représente, à elle seule, 3,4 milliards \$ de retombées économiques annuelles. Des interruptions récentes dans la chaîne de production agroalimentaire, soit des grèves dans les abattoirs et les usines de transformation laitière, ont mis en lumière l'importance de protéger la chaîne logistique de la terre à la table. Les établissements d'élevage, les abattoirs et les usines de transformation tournent à pleine capacité, il n'y a pas d'alternative en cas d'interruption de la chaîne de production. Les producteurs agricoles travaillent avec des animaux. Une vache doit donner son lait. Les porcs et les poulets doivent être abattus à maturité pour la consommation humaine. Les différentes grèves dans l'industrie de la transformation ont causé un énorme gaspillage de vies animales et de lait et soulèvent un important questionnement éthique.

PROPOSITION

- Un gouvernement conservateur légifèrera en matière de services essentiels pour y ajouter un service minimum de tous les transformateurs alimentaires primaires afin d'éviter des gaspillages.

Une agriculture saine demande de la formation, de l'innovation et de l'expertise. Le Parti conservateur du Québec est favorable à l'implantation d'une faculté de médecine vétérinaire à La Pocatière. Un tel programme est déjà offert à Saint-Hyacinthe, mais il y a une pénurie de vétérinaires et il est urgent d'agir. Le site de l'ITAQ de La Pocatière est optimal pour répondre aux besoins dès maintenant en profitant de la synergie de l'établissement en place, notamment un immeuble central qui a accueilli auparavant la Faculté d'agronomie de l'Université Laval avec une ferme-école exploitant diverses productions. Cela deviendrait un site en plein cœur d'un milieu agricole dynamique. En plus de cette faculté de médecine vétérinaire, le gouvernement favorisera la formation en matière agricole.

PROPOSITION

- Un gouvernement conservateur créera des pôles d'éducation nationaux en agriculture au Québec à différents niveaux académiques.



**« ÊTRE AMBITIEUX POUR NOS RÉGIONS,
POUR ÊTRE LIBRES CHEZ NOUS »**

